Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 23 (1915)

Heft: 12

Artikel: Journée des moniteurs-samaritains de la Suisse romande à Neuchâtel, le 17 octobre 1915

Autor: A.Z.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549069

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Journée des moniteurs-samaritains de la Suisse romande
à Neuchâtel, le 17 octobre 1915

Cette journée aurait dû avoir lieu en septembre 1914. A ce moment ce fut impossible. Mais l'assemblée des délégués romands de samaritains priait — au printemps 1915 — les deux sections de Neuchâtel, de l'organiser en automne. Ainsi fut fait.

A 10 heures du matin, le dimanche 17 octobre, la salle du Conseil général de l'Hôtel de ville de Neuchâtel ouvrait ses portes à 63 délégués, moniteurs et monitrices de 23 sections de la Suisse romande. Quelques paroles d'aimable bienvenue sont prononcées par le président de la section des Messieurs, M. Blaser, puis M. Juvet présente un travail très étudié sur notre organisation suisse du Service de santé et sur les Colonnes de transport de la Croix-Rouge.

La benjamine de ces colonnes, celle de Neuchâtel, porte à 14 le nombre de ces formations militaires. Mais la colonne de Neuchâtel, patronnée et subventionnée par les sections de la Croix-Rouge de Neuchâtel et de Boudry, ne possède pas encore d'uniforme. Son matériel se compose de quelques brancards et des outils indispensables. M. Juvet, qui en fait partie, forme le vœu que bientôt cette colonne puisse être présentée prête et capable de tenir campagne.

Un télégramme est adressé au médecin en chef de la Croix-Rouge, le priant de faire ses efforts pour favoriser la création et hâter l'équipement de ces nouvelles et utiles formations sanitaires.

Après un discours vibrant de patriotisme — du Dr de Marval — au cours duquel plus d'une monitrice et plus d'un moniteur ont écrasé une larme au coin de l'œil, les participants vont avaler quelque chose avant de traverser le lac.

C'est pendant le repas qu'il est donné lecture d'une aimable dépêche du Dr de la Harpe (qui a dirigé le dernier cours de moniteurs à Vevey) empêché d'assister à la réunion à cause d'un service militaire au Tessin, et auquel des salutations chaleureuses sont immédiatement télégraphiées.

L'embarquement a lieu à 1 heure. Un peu avant 2 heures, la grande barque à moteur a atteint la rive vaudoise du lac, où doit avoir lieu l'exercice. La répartition du travail se fait pendant la traversée, sous la direction experte du moniteur Pierre Berthoud, aussi l'exercice peut-il commencer dès qu'on a mis pied à terre.

Sous les grands maronniers de l'antique bourg de Cudrefin, les monitrices, dirigées par Mesdames Porchet et Robert, pansent les blessés, font des attelles de jonc, et préparent le transport. Une chaîne de brancardiers, organisée par M. Oppel, suit la route qui descend jusqu'au port où se fait l'embarquement des blessés.

Au moyen d'une toute petite barque — un youyou — qui ne peut recevoir plus d'un brancard par course, on fait la navette entre la rive et le grand bateau sur lequel les civières s'alignent en peu de minutes.

Tout ce travail s'est fait méthodiquement, sans longues explications, sans paroles inutiles, sans bruit, ...c'est que ce sont des moniteurs et des monitrices qui l'ont exécuté!

L'heure du départ a sonné. Le moteur ronfle. Les deux fanions de la Croix-Rouge claquent au vent, et l'on met le cap sur

St-Blaise. A dix minutes du rivage on s'aperçoit qu'on a oublié 3 camarades! On vire de bord, on les cueille au débarcadère, et l'on repart. C'est le moment de la critique: sur le pont de la barque, entre Cudrefin et St-Blaise, au milieu du silence du large et d'une brume qui oblige le pilote de marcher à la boussole, le Dr Marval n'a pas de peine à démontrer l'utilité d'une réunion et d'un exercice qu'il reprend depuis A jusqu'à Z, entrant dans tous les détails.

Encore un ou deux chants patriotiques, puis l'on accoste à la jetée de St-Blaise d'où la plupart des participants vont se réchauffer à Marin autour d'un samovar.... On a dit aussi « autour d'un piano », mais c'est sans doute une mauvaise langue!

A. Z.

Concours suisse de chiens sanitaires

Pour la première fois en Suisse, il y a eu samedi et dimanche 30 et 31 octobre, à Berne, un concours de chiens sanitaires.

Organisé par le Club des chiens bergers, ce concours eut lieu sous le patronage du Service de santé suisse et de la Croix-Rouge.

Voici le programme de cette épreuve disputée près de la forêt de Schosshalden, et qui fut suivie d'une distribution de prix et de diplômes:

a) Epreuves d'obéissance.

On tiendra compte de: conduite à la laisse, suivre à pied, asseoir et coucher, rester couché à une place désignée jusqu'au retour du guide, rapport, immobilité au coup de feu, rappel, caractère du chien. Qualification du guide.

Les chiens qui n'auraient pas subi avec succès les épreuves d'obéissance ne pourront prendre part aux épreuves pratiques.

b) Epreuves pratiques.

Le travail principal du chien sanitaire consistera en ce qu'il découvre d'une façon sûre, dans un espace circonscrit et couvert, des blessés qui y auront été cachés, cela en quêtant sans suivre à la piste et sans donner de la voix.

Tâche: Etant donné un secteur de forêt désigné d'avance, inconnu au guide et à son chien, ce dernier devra découvrir des soldats couchés qui y sont cachés, en quêtant sans suivre à la piste, puis il marquera à son guide sa trouvaille soit en le lui faisant comprendre par des gestes *(Verweisen)* soit par le rapport d'un objet trouvé sur l'homme. Le chien alors, au moyen de la laisse, conduira par le plus court chemin le guide à l'endroit où se trouve le blessé.

Pendant la recherche des blessés, le chien ne doit pas s'éloigner de plus de 2 à 300 mètres de son guide, cela dans toutes les directions.

Le fait de rester près d'un blessé en donnant de la voix est une faute.

Le travail pratique des chiens sanitaires sera jugé d'après les points de vue suivants:

Façon de quêter, tenue du chien près des blessés, indications *(Verweisen)* ou rapport, conduite du guide auprès du blessé, ardeur au travail, temps employé.

(Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur ces épreuves auxquelles le public n'a pas été admis. *Réd.)*